



ANIMATION 'UNE GIRAFE SOUS LA PLUIE'



1. Accueil

Tout le monde se met en cercle et un premier enfant se présente :

« Je m'appelle ... » et il donne deux caractéristiques le définissant (par ex : j'ai deux frères/ un canari / un pull bleu/ j'aime la musique etc.). L'une de ses deux caractéristiques se « matérialise » dans la main gauche, l'autre dans la main droite. Celui ou celle qui se reconnaît dans une des deux caractéristiques crie alors « Moi aussi ! » et vient lui donner la main qui correspond à leur point commun. Il/elle se présente à son tour, donnant une nouvelle caractéristique de sa main libre. Le but est de former un cercle en se donnant tous la main. Ainsi, une chaîne est formée en fonction de ce que les enfants ont en commun.

2. Visionnage du film « Une Girafe sous la pluie »

3. Introduction

Article 14 : « devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays ».

Par différentes questions relatives au film « Une girafe sous la pluie », sensibiliser les enfants à la question de la demande d'asile

- *Pourquoi la girafe est-elle partie ?* dictature, misère, oppression, guerre. Revenir avec des chiffres : plus de 100.000 personnes qui quittent leur pays chaque jour, ...
- *Où aller ?* Girafe a été expulsée mais beaucoup de gens prennent la décision de partir parce que la situation chez eux n'est plus tenable, ils se rendent alors dans des pays voisins ou tentent de se rendre en Europe.
- *De quelle manière est-elle partie ?* Elle est partie en avion, mais d'autres moyens sont utilisés pour quitter son pays : caché dans des camions ou encore en bateau, c'est bien sûr très risqué...
- *Qu'a-t-elle du faire en arrivant ?* Pas facile de s'intégrer dans un pays différent du sien : ce n'est pas la même langue, pas la même nourriture ni la même manière de vivre... (on ne mange pas les arbres des parcs à Mirzapolis !) Et puis, il faut demander des papiers, l'attente est longue avant d'avoir une réponse, et entre temps, il faut trouver un travail...

4. Explication théorique de la demande d'asile

Selon la convention de Genève de 1951, on a tous le droit de demander l'asile. Mais la façon de traiter ces demandes varie en fonction de chaque pays.

Dans le cas de la Belgique, plusieurs étapes marquent la procédure :

Il y'a d'abord un premier passage à l'Office des étrangers où on s'assure de l'identité de la personne. La demande est alors transmise au CGRA qui va décider si la demande est acceptable ou non. Pour cela, le CGRA pose des questions bien précises sur le pays afin de déterminer si les demandeurs n'inventent pas leur situation. L'attente lors de cette étape peut durer plus d'un an. La plupart du temps, les demandes sont rejetées. Les personnes doivent alors faire un recours au conseil du contentieux des étrangers qui est une sorte de tribunal administratif. Si ce tribunal accepte, alors les personnes ont accès à l'asile. Durant cette étape la plupart des gens se retrouvent en centre ouvert, mais n'ont pas le droit de travailler. Si la demande est refusée, on leur impose de quitter le pays. S'ils ne le font pas de leur plein gré, ils seront placés en centre fermé ou deviendront clandestins.

Pour ce qui est du statut des enfants, quand ils sont seuls, ils passent par des centres d'observation et d'orientation. S'ils sont accompagnés de leurs parents, ceux-ci sont considérés comme illégaux, mais pas les enfants. Souvent, si les parents sont enfermés, les enfants le sont aussi. Il faut préciser qu'en Belgique, il y a une obligation de scolarité, les écoles doivent donc accepter les enfants peu importe leur statut.

5. Jeu de la valise

Tu dois quitter ton pays en guerre : quels éléments emmènerais-tu avec toi ?

Travail sur les désirs et les besoins, sur l'importance de garantir les besoins vitaux des êtres humains (qui sont des droits selon la DUDH)

Déroulement du jeu

- On affiche une liste de 15 objets proposés aux élèves sur un tableau: de la nourriture, des vêtements, un gsm, des médicaments, de l'eau potable, de l'argent, sa famille, ses amis, la liberté d'expression, la liberté de religion, des bonbons, des souvenirs (photo, musique), des jouets, un appareil photo, son passeport.
- Ils doivent choisir individuellement un objet de leur choix qui n'est pas sur la liste et le dessiner sur une carte.
- En groupe de 5, ils doivent faire leur valise en choisissant 8 objets (à choisir parmi les objets de la liste principale qui leur sont distribués sous forme de dessins plus leurs 5 objets personnels). Pendant ce temps, on passe dans les groupes pour voir comment ça se passe, pour aider à la discussion, leur rappeler les valeurs d'écoute, de partage, de respect de l'opinion des autres, etc.

- Après plus ou moins 10 minutes, discuter des choix de chaque groupe: tout le monde dans le groupe était d'accord pour ces objets là ? pourquoi ces objets là ?...
- Les sensibiliser sur leur choix : mettre en évidence les besoins et désirs différents selon les endroits et faire des liens avec les objets que girafe aurait pris. Discuter de cette question de besoins différents, de choc culturel que peut vivre un réfugié. On peut développer la question de l'eau. Toujours faire référence à Girafe : par exemple chez elle on mange les arbres, à Mirzapolis on mange les boites de pâté, etc.
- Si on a du temps supplémentaire, toujours en groupe, réduire les objets que l'on emporte à 3.

6. Conclusion

Comment agir au quotidien, dans mon école, dans mon quartier, ... Pour que Girafe ne se sente pas seule si un jour elle arrive en Belgique...

Quelles seraient leurs réactions si une « Girafe » arrivait dans leur école ?

7. Pour aller plus loin

Prendre la température de votre école en matière de droits de l'homme grâce au questionnaire dans le CD-Rom.